



JUILLET 2013



La lutte contre l'extrémisme violent et la promotion de la mobilisation communautaire en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Programme d'action

La lutte contre l'extrémisme violent et la promotion de la mobilisation communautaire en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Programme d'action

JUILLET 2013

Remerciements

Ce rapport a été rendu possible grâce au généreux soutien du gouvernement du Danemark. Une équipe de membres du personnel du Center on Global Counterterrorism Cooperation (CGCC) a contribué à la rédaction de ce programme d'action, en particulier Alistair Millar, Naureen Chowdhury Fink, Alix Boucher, Jason Ipe, Liat Shetret, et Matthew Schwartz. Les auteurs souhaitent remercier les participants à l'atelier des 18 et 19 avril 2013 sur la lutte contre l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel organisé par le CGDD, en collaboration avec le Forum mondial de lutte contre le terrorisme sous les auspices des gouvernements du Danemark et du Burkina Faso. Les auteurs tiennent à remercier les participants pour leurs interventions dans le cadre des réunions et pour leurs commentaires sur la première version de ce document. Ils remercient également les participants à une réunion du Groupe de travail sur le renforcement des capacités dans la région du Sahel du Forum mondial de lutte contre le terrorisme qui s'est tenue à Oran, en Algérie, les 24 et 25 juin 2013, pour leurs commentaires constructifs sur les versions préalables de ce document. Le CGCC assume entièrement la responsabilité de toute erreur ou omission.

Table des matières

Acronymes	iv
Introduction	1
Idées d'action	3
I. Recommandations d'actions par les États de la région.	3
II. Recommandations d'actions par les organismes régionaux et internationaux	12
<i>La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest</i>	12
<i>Union africaine</i>	14
<i>Union européenne</i>	15
<i>Nations Unies</i>	16
III. Recommandations d'actions pour renforcer les capacités de la société civile et des médias	17
IV. Étapes suivantes	21
Annexe 1. Participants à l'atelier de Ouagadougou	22
Annexe 2. Forum Mondial sur le Contreterrorisme Résumé des co-présidents	24

Acronymes

CAERT	Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme
UA	Union Africaine
CGCC	Center on Global Counterterrorism Cooperation
CTITF	Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme de l'ONU
CVE	« Countering violent extremism » (lutte contre l'extrémisme violent)
DPKO	Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU
ECOWARN	Réseau d'alerte et de réponse de la CEDEAO
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
UE	Union Européenne
GCTF	Forum mondial de lutte contre le terrorisme
PSPDN	Programme Spécial pour la Sécurité et la Paix et le Développement au Nord-Mali
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNODC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
UNOWA	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest
USAID	U.S. Agency for International Development (agence des États-Unis pour le développement international)
WACI	Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest
WANEP	Réseau Ouest Africain pour l'Édification de la Paix

Introduction

Les 18 et 19 avril 2013, les gouvernements du Burkina Faso et du Danemark ont accueilli un atelier à Ouagadougou sur le thème de la « lutte contre l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel ». L'atelier était organisé en coopération avec le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (en anglais, Global Counterterrorism Forum ou GCTF) et son groupe de travail sur le renforcement des capacités dans la région, centré autour de l'implication de la communauté au titre de l'un de ses 5 axes de travail à l'invitation du Centre sur la coopération mondiale contre le terrorisme (Center on Global Counterterrorism Cooperation ou CGCC). Avec 141 participants de 27 pays, quatre organisations régionales et internationales, et 28 organisations de la société civile, l'atelier a constitué un forum de discussions qui a permis de mettre en lumière les facteurs à l'origine de l'extrémisme violent dans la région et d'explorer des moyens pratiques de faire face à l'impact de l'extrémisme violent sur la stabilité, la sécurité et le développement de la région.

Comme l'ont remarqué les participants à l'atelier de Ouagadougou, l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel est alimenté par l'association de circonstances complexes, dont, des conflits de société, des tensions entre les communautés, un sens insuffisant de

la citoyenneté et de la loyauté, de l'identité nationale, le crime organisé, l'illettrisme, et d'autres défis liés à la faiblesse de la gouvernance, à des systèmes de justice inadaptés, et à des services insuffisants. Les extrémistes violents exploitent ces circonstances et créent ce que les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies ont appelé un « arc d'instabilité » couvrant le Sahara et le Sahel.¹

En mai 2013, le Conseil de sécurité des Nations Unies a publié une déclaration sur le terrorisme au Sahel selon laquelle « le terrorisme ne sera pas vaincu par les forces militaires ou de sécurité, les mesures de maintien de l'ordre, et les opérations de renseignement à elles seules ». Il a souligné le « besoin de remédier aux conditions qui favorisent la propagation du terrorisme, y compris, sans toutefois s'y limiter, d'un renforcement des efforts en vue de la prévention et de la résolution pacifique des conflits prolongés, de la promotion de l'état de droit, de la protection des droits humains et des libertés fondamentales, d'une bonne gouvernance, de la tolérance et de l'inclusion. »² Cette déclaration souligne le besoin d'une action concertée de la part des États, de la société civile et des partenaires internationaux pour gagner la confiance des communautés locales et faciliter la lutte contre l'extrémisme violent.

¹ UN Department of Public Information, « L'arc d'instabilité en Afrique, sans contrôle, il pourrait transformer le continent en une aire de lancement pour des attaques terroristes à plus grande échelle, selon le Conseil de sécurité », SC/11004, 13 mai 2013.

² Déclaration présidentielle du Conseil de sécurité des Nations Unies, S/PRST/2013/5, 13 mai 2013.

Il n'existe pas de définition officielle de la lutte contre l'extrémisme violent (CVE) bien qu'on puisse la décrire comme des efforts de « prévention de la radicalisation des populations non radicalisées. Il s'agit de favoriser la résistance individuelle et communautaire à la radicalisation cognitive et/ou la radicalisation violente par toute une gamme de moyens non coercitifs ».³ La lutte contre l'extrémisme violent peut également s'attacher à limiter l'appui ou la participation active à des actions extrémistes violentes, par des moyens non coercitifs.⁴ La gamme des programmes de CVE et de prévention du terrorisme, et celle des professionnels intervenants est donc très vaste.

De nombreux acteurs, en particulier les donateurs bilatéraux, régionaux et internationaux, les États de la région et les organisations de la société civile, mettent en œuvre une vaste gamme d'activités qui contribue à la lutte contre l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Dans de nombreux cas, les mesures de CVE s'appuient sur des initiatives et des politiques existantes visant à remédier à la violence, à l'insécurité, à promouvoir une bonne gouvernance et le développement. Ces mesures peuvent être considérées comme des réponses pertinentes à la lutte contre l'extrémisme violent, bien qu'il ne soit pas nécessaire de leur donner explicitement cette appellation, dans la mesure où elles s'attaquent aux conditions favorisant la propagation de l'extrémisme violent.

Dans son discours de clôture de l'atelier, le co-président de l'atelier, l'Ambassadeur du Danemark au Burkina Faso, Bo Jensen, a souligné quatre thèmes récurrents particulièrement représentatifs des programmes de CVE et des programmes connexes :

1. Autonomiser les communautés locales, le gouvernement local et les leaders traditionnels dans le cadre du travail, en vue de la prévention et de la résolution des conflits dans une région frappée par plusieurs conflits prolongés ;
2. Renforcer les acteurs des forces de l'ordre, de la justice criminelle et du secteur de la sécurité par une assistance technique et à la formation centrée sur la mobilisation communautaire, l'état de droit et les droits de l'homme ;
3. Mobiliser et soutenir activement la société civile au niveau régional et international ;
4. Identifier et prévenir l'extrémisme violent en remédiant aux facteurs structurels et idéologiques à l'origine de celui-ci.⁵

Sur la base de ces quatre thèmes et d'autres informations recueillies auprès des participants à l'occasion de la réunion de Ouagadougou, ce programme d'action présente une gamme de propositions d'activités s'appuyant sur les efforts existants en matière de CVE.

³ Groupe de préparation en matière de sécurité nationale du Bipartisan Policy Center, *Preventing Violent Radicalization in America* (La prévention de la radicalisation violente en Amérique), juin 2011, p. 16, <http://bipartisanpolicy.org/sites/default/files/NSPG.pdf>.

⁴ Pour une discussion plus complète de la définition de la lutte contre l'extrémisme violent, voir Will McCants, *Countering Violent Extremism, Pt1 : Definition* (La lutte contre l'extrémisme violent, Pt1 : Définition), Djihadica: <http://www.jihadica.com/countering-violent-extremism-pt-1-definition/>, consulté le 25 mai 2013 et Will McCants and Clint Watts, *US Strategy for Countering Violent Extremism: An Assessment* (La stratégie américaine de lutte contre l'extrémisme violent : une évaluation), Foreign Policy Research Institute, décembre 2012: https://www.fpri.org/docs/McCants_Watts_-_Countering_Violent_Extremism.pdf, consulté le 25 mai 2013.

⁵ Le texte complet du résumé du Président figure dans l'Annexe 2 de ce document.

Idées d'action

Les idées fondamentales de ce programme d'action ciblent (1) les États de la région ; (2) Les acteurs régionaux et internationaux tels que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine (UA), l'Union européenne (UE) et les Nations Unies (ONU) ; et (3) les organisations de la société civile (OSC) et les médias. Chacun des groupes susmentionnés peut envisager de mettre en œuvre les idées figurant dans ce document lui-même ou en conjonction avec des partenaires susceptibles d'offrir des ressources supplémentaires, en particulier des experts et des financements, pour faciliter la mise en œuvre de ces idées dans le cadre de projets concrets à venir.⁶ Par ailleurs, ces idées sont formulées avec l'intention de favoriser la réalisation d'objectifs stratégiques formulés dans un certain nombre de documents clés, en particulier la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU, le Plan d'action de l'UA sur la prévention du terrorisme et la lutte contre le terrorisme, le Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO, la Stratégie de lutte contre le terrorisme de la CEDEAO, ainsi que le Plan de travail du Groupe de travail du GCTF sur le Sahel, et la Stratégie de service extérieur pour la sécurité et le développement au Sahel de l'Union européenne et les programmes d'action correspondants.

Les approches globales mises en valeur dans les stratégies citées ci-dessus devraient être prises en compte par les États de la région, les donateurs et les autres partenaires, si et quand les idées articulées dans ce programme d'action sont mises en place. La coordination entre ces acteurs sera essentielle pour établir des priorités entre ces initiatives. Ces acteurs devront aussi s'assurer de partager les bonnes pratiques et les leçons, qui peuvent être retenues suite à des succès, des obstacles ou même des échecs.

I. Recommandations d'actions par les états de la région

Les participants à l'atelier ont souligné que les efforts de prévention pour remédier aux causes sous-jacentes de l'extrémisme violent sont un composant vital d'une stratégie de lutte contre le terrorisme.⁷ En tant que membre des Nations Unies, chaque État d'Afrique de l'Ouest et du Sahel a adopté la stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, qui met l'accent sur l'importance de la prévention et de la lutte contre le terrorisme par la mobilisation des communautés, le travail avec la société civile, et la protection des droits de l'homme.⁸ Au niveau régional, les membres de

⁶ Les idées proposées dans ce Programme d'action, mises au point par le CGCC, n'ont pas nécessairement l'aval des gouvernements du Burkina Faso ou du Danemark ou du GCTF.

⁷ Eboe Hutchful, *Economic Community of West African States Counterterrorism Efforts* (Les efforts de lutte contre le terrorisme de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest), éd. Andre Le Sage, ed., African Counterterrorism Cooperation, Dulles, Va.: Potomac Books, 2007. Les exemples de programmes civils et militaires bilatéraux incluent le programme EUCAP SAHEL Niger de l'Union européenne et le Trans-Sahara Counterterrorism Partnership des États-Unis.

⁸ Assemblée générale des Nations Unies, La Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, A/RES/60/288, 20 septembre 2006.

l'UA ont adopté un Plan d'action sur la prévention du terrorisme et la lutte contre le terrorisme. Au niveau sous-régional, les quinze membres de la CEDEAO ont adopté officiellement leur propre stratégie holistique de lutte contre le terrorisme, en février 2013. Les membres de la CEDEAO ont également approuvé le Cadre de prévention des conflits de l'organisation, qui met l'accent sur le besoin de partenariats durables et ouverts avec les communautés locales et la société civile pour faciliter la prévention des conflits et de l'extrémisme violent.⁹

Cette première partie s'intéresse plus particulièrement aux actions concrètes que les États peuvent mettre en œuvre avec des partenaires pour lutter contre l'extrémisme violent conformément aux objectifs stratégiques internationaux et régionaux des Nations Unies, de la CEDEAO, de l'UA, et de l'UE. Ces recommandations prennent acte des nombreux engagements communautaires en cours et des efforts déployés par les États de la région, et s'appuient sur ceux-ci.¹⁰ Les parties suivantes examineront ce que les autres parties prenantes, en particulier les organisations régionales et internationales et la société civile, peuvent également faire pour faciliter la mise en œuvre de ces stratégies.

On trouvera ci-dessous des idées d'actions spécifiques susceptibles d'être mises en œuvre par les États de la région au niveau communautaire, telles que l'amélioration des services de police et de justice, l'assistance aux États de la région pour le renforcement des capacités afin de favoriser l'interaction publique, et

l'amélioration de la prestation de services de l'État et de la réforme du secteur de la sécurité.

1. Réalisation d'évaluations nationales des facteurs favorisant l'insécurité et l'extrémisme violent

Les États de la région pourraient entreprendre une série d'études de perception pour mieux comprendre les facteurs à l'origine de l'insécurité et de l'extrémisme violent dans les communautés, ainsi que leur influence sur les perceptions des communautés envers à la fois leurs gouvernements et envers les réponses internationales vis-à-vis de l'extrémisme violent, par exemple à travers les politiques de contreterrorisme. Une étude publiée en 2009 par l'Agence Américaine de Développement International (USAID) sur les facteurs favorisant l'extrémisme en a relevé sept : (1) le déni des droits politiques fondamentaux et des libertés civiles ; (2) l'abus sérieux des droits de la personne et la répression par l'État de ses citoyens ; (3) une corruption répandue et la perception que les élites bénéficient de l'impunité ; (4) les espaces mal gouvernés ; (5) les conflits violents et de longue durée ; (6) la perception des gouvernements comme n'étant pas légitimes ; et 7) le soutien précédent d'un gouvernement à des groupes extrémistes au service des intérêts stratégiques nationaux. Ces conditions peuvent être considérées comme des facteurs qui « poussent » les individus à soutenir l'extrémisme violent, mais le rapport de l'USAID, et d'autres ont aussi souligné l'importance de facteurs qui « attirent » c'est-à-dire ceux qui rendent les idées et groupes extrémistes attrayants.

⁹ CEDEAO, Le Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO, Règlement MSC/REG.1/01/08, 2008, para. 4, à l'adresse : http://www.ecowas.int/publications/en/framework/ECPF_final.pdf.

¹⁰ Par exemple, la Mauritanie a mis au point une stratégie nationale complète de lutte contre le terrorisme qui comporte quatre volets : doctrine et religion ; culture et enseignement ; communication ; politique ; et justice, défense et sécurité. Le Mali s'est impliqué dans les efforts de mise en œuvre du Programme Spécial pour la Sécurité, la Paix et le Développement du Nord-Mali (Special Program for Security, Peace and Development in Northern Mali, [PSPDN]) sous les auspices de l'UE – un programme axé sur la sécurité, l'emploi, les projets pour les femmes et les jeunes, et la génération de revenus. Le Mali a également lancé la Commission pour le dialogue et la réconciliation, qui vise à offrir une plateforme de dialogue entre les communautés pour permettre la tenue d'élections pacifiques, comme prévu en juillet 2013. Au Niger, la Haute Autorité à la Consolidation de la paix a pour mission de promouvoir l'esprit de la paix et du dialogue entre les communautés, pour favoriser la confiance et la tolérance, et la volonté de vivre ensemble en paix.

Parmi ces derniers figurent les réseaux sociaux, les relations personnelles, les bénéfices sociaux et matériels qui découlent de l'appartenance à un groupe extrémiste violent, le charisme des chefs de groupe, ou des idées et des causes attrayantes.¹¹

Dans le cadre du Programme d'Action, les États de la région pourraient commencer par recueillir l'opinion des communautés locales, en prenant soin de choisir un échantillon particulièrement représentatif de la diversité de leur propre pays, et en offrant aux citoyens la possibilité d'exprimer directement leurs préoccupations. Des efforts doivent être déployés pour veiller à ce que ces réunions soient adaptées aux normes culturelles, par exemple en prévoyant des réunions séparées pour les hommes et les femmes pour que les citoyens puissent s'exprimer sans retenue. Ces évaluations pourraient être utilisées pour approfondir la compréhension de la manière dont les communautés locales considèrent le problème du terrorisme et de l'extrémisme violent et comment ce problème devrait être résolu. Cette recommandation pourrait aussi s'appuyer sur un projet conduit en Afrique de l'Est en 2012 par le Center on Global Counterterrorism Cooperation et Integrity Research qui ont publié un rapport intitulé « Mapping Perceptions of Violent Extremism : Pilot Study of Community Attitudes in Kenya and Somaliland » (Cartographie des perceptions de l'extrémisme violent : étude pilote sur les attitudes des communautés au Kenya et au Somaliland). Le projet a recueilli et analysé les perceptions d'individus, des communautés et des commerçants, en utilisant une méthode de

recherche complexe dans certaines régions côtières du Kenya et du Somaliland.¹²

2. Offre de formation à la lutte contre l'extrémisme violent, et sensibilisation des fonctionnaires et professionnels en première ligne

Les États de la région pourraient travailler avec des partenaires pour mettre au point une introduction générale aux concepts de la CVE pour les fonctionnaires en première ligne (le personnel de police, les procureurs, les juges, le personnel judiciaire, les gardiens de prison, ainsi que les fonctionnaires qui travaillent sur le développement économique, l'éducation et l'atténuation des conflits) et qui sont susceptibles de ne pas maîtriser les défis complexes comme la lutte contre l'extrémisme violent et le besoin d'y répondre aux côtés et en coordination avec d'autres ministères et institutions de l'État. La formation pourrait se concentrer tout particulièrement sur les aspects complexes de la lutte contre l'extrémisme violent et la manière dont elle impacte les efforts pour promouvoir le développement et la sécurité dans la région. En particulier, cette formation pourrait mettre en valeur la contribution potentielle d'un plus grand respect de l'état de droit, de l'établissement de relations plus solides entre l'État et la société, et d'une résistance accrue à la violence et à l'instabilité, à la création d'un environnement inhospitalier pour les groupes extrémistes et leurs idéologies. Ces formations pourraient par ailleurs offrir aux fonctionnaires plus habitués à

¹¹ USAID, « Guide to the Drivers of Violent Extremism: (Guide des facteurs menant à l'extrémisme violent), US Agency for International Development, Washington, DC, février 2009. Voir le site: http://www.transition.usaid.gov/locations/sub-saharan_africa/publications/docs/guide_to_drivers_of_ve.pdf, consulté le 3 juin 2013. Même si le rapport reconnaît que la pauvreté peut contribuer à l'extrémisme violent, il note que cela est plus probable à un niveau « macro » plutôt qu'à un niveau « micro ». Bien que la plupart des terroristes ne soient en général pas eux-mêmes pauvres, le rapport suggère que « la pauvreté nationale augmente les chances que celui-ci produise le terrorisme ». Il ajoute que, si les pays aux revenus bas, moyens et élevés sont étudiés de manière globale, le produit intérieur brut par personne ne se corrèle pas avec le terrorisme. Cependant, si les pays à bas revenus sont considérés seuls, les augmentations du revenu par personne diminuent le risque du terrorisme. Par conséquent, à long terme, le développement économique peut contribuer à réduire l'intérêt des populations pour le terrorisme. Voir Marc Sageman, *Understanding Terror Networks (Comprendre les Réseaux Terroristes*, Philadelphie, Université de Pennsylvanie, 2004).

¹² Liat Shetret, Matthew Schwartz, and Danielle Cotter, « Mapping Perceptions of Violent Extremism : Pilot Study of Community Attitudes in Kenya and Somaliland, » (Cartographie des perceptions sur l'extrémisme violent : étude pilote des attitudes des communautés au Kenya et au Somaliland, Center on Global Counterterrorism Cooperation, janvier 2013 : http://www.globalct.org/wp-content/uploads/2013/02/Jan2013_MPVE_PilotStudy.pdf, consulté le 3 juin 2013.

travailler sur la sécurité ou le développement la possibilité de mieux comprendre comment les liens entre ces deux secteurs, comme souligné dans un récent rapport sur les objectifs pour le développement après 2015 qui souligne l'importance critique de la sécurité pour le développement.¹³

3. Facilitation de la réforme du secteur de la justice et de la sécurité

Les participants à la réunion d'avril ont mis l'accent sur le besoin d'établir une relation de confiance entre les civils et les forces de sécurité dans la région, et de renforcer les capacités au sein du secteur de la justice criminelle. Dans de nombreux cas, la police est le seul contact qu'ont les citoyens avec le gouvernement, et ces interactions ne sont souvent pas perçues comme positives. Les citoyens qui vivent à l'extérieur des capitales ou des grands centres de population d'Afrique de l'Ouest et du Sahel n'ont souvent pas accès au système judiciaire, ce qui explique l'attrait supérieur d'autres prestataires de services judiciaires. La réforme du secteur de la justice et de la sécurité doit être conçue de sorte à toucher et profiter à la communauté au niveau local. Un soutien efficace à la réforme du secteur de la justice et de la sécurité permettra d'améliorer la gouvernance et de réduire les injustices que les groupes extrémistes peuvent exploiter dans leurs discours.

Les recommandations en ce qui concerne la facilitation de cette réforme peuvent être classées en deux grandes catégories : la première s'adresse aux États de la région et à leurs partenaires et porte sur la mise au point d'un programme de réforme complet du secteur de la justice et de la sécurité. Le deuxième groupe de recommandations encourage un soutien personnalisé à des acteurs particuliers au sein de chaque secteur. Il s'agit des fondations d'une réforme future plus complète, en particulier lorsque ces initiatives ne peuvent pas être mises en œuvre du fait de l'absence de res-

sources suffisantes ou de volonté politique de la part des États de la région ou de leurs partenaires bailleurs de fonds.

3a. Élaboration et mise en œuvre d'un programme de mentorat à l'intention de certains fonctionnaires du secteur de la justice et de la sécurité en première ligne

En association avec des partenaires, les États pourraient mettre au point un programme de mentorat permettant de mettre en relation des professionnels travaillant sur des questions liées à la lutte contre l'extrémisme violent et expérimentés dans le domaine de l'élaboration de politiques et de programmes connexes, et des leaders locaux de l'État et de la communauté pour renforcer les capacités des fonctionnaires de première ligne. Grâce à la formation et au soutien de partenaires, l'État pourrait permettre à ses agents de travailler avec des mentors de différentes agences qui doivent collaborer régulièrement. Cette initiative de mentorat peut constituer une étape utile dans le cadre de l'effort plus complet dont il est fait état ci-dessus, dans la mesure où cette équipe de professionnels issus du secteur de la justice et de la sécurité pourrait plus tard constituer un point d'entrée dans la perspective d'efforts plus vastes et plus approfondis de réforme de ces secteurs cruciaux.

3b. Réalisation d'une étude de faisabilité quant à la mise en place d'un programme complet de réforme du secteur de la justice et de la sécurité dans les pays

Des programmes, plus particulièrement axés sur certains secteurs de la sécurité, sont en cours de développement au Mali et au Niger, avec le soutien de l'Union européenne. Au Mali, le programme est axé sur le domaine militaire. Au Niger, il s'agit de la police et de la coopération avec le secteur judiciaire

¹³ Le rapport du Panel de haut niveau des experts sur l'agenda du développement post-2015, « Un nouveau partenariat mondial : éradiquer la pauvreté et transformer les économies à travers le développement durable, résumé disponible sur le site http://www.post2015hlp.org/wp-content/uploads/2013/05/Executive-Summary_FRENCH.pdf, consulté le 13 juin 2013.

¹⁴ Pour en savoir plus sur le programme EUCAP SAHEL Niger, consultez le site Internet : <http://www.consilium.europa.eu/eeas/security-defence/eu-operations/eucap-sahel-niger>, consulté le 21 mai 2013. Pour en savoir plus sur la Mission de formation de l'UE au Mali (EUTM), rendez-vous sur http://www.eutmmali.eu/?page_id=222, consulté le 29 mai 2013.

dans le contexte de la lutte contre le terrorisme.¹⁴ Les programmes passés et en cours ont toutefois montré qu'ils doivent intervenir dans le contexte de réformes plus vastes des systèmes de sécurité nationale et de justice criminelle, en particulier un examen des structures constitutionnelles et juridiques de prestation des services de sécurité et de justice dans un État et une société respectueux de l'état de droit et des droits de l'homme. Les États pourraient axer ces programmes autour de l'établissement d'un cadre juridique complet qui encourage les secteurs de la justice et de la sécurité à être à l'écoute des besoins de leurs citoyens. Une autre leçon importante à tirer des programmes passés et actuels est que la volonté politique et l'autonomisation locale jouent un rôle essentiel pour déterminer le moment, la méthodologie et la réussite finale des initiatives de réforme du secteur de la justice et de la sécurité.

Chaque État de la région pourrait, avec le soutien de partenaires, procéder à une étude initiale visant à déterminer si les conditions sont propices à l'établissement d'un programme complet de réforme du secteur de la justice et de la sécurité. Dans le cadre de cette évaluation, les États de la région pourraient réaliser des entretiens de départ et de progression pour les responsables quittant leurs fonctions ou en fonction depuis longtemps. Par exemple, les États pourraient réaliser ces entrevues avec les responsables du développement, de l'éducation, de la police, de la justice et des établissements correctionnels, pour mieux tirer les leçons des initiatives de réforme précédentes, identifier les besoins des nouveaux employés et des employés en fonction depuis longtemps, et les autres défis rencontrés par chaque catégorie de professionnels en fonction du pays en question. Au cours de la deuxième phase, les États de la région décideraient s'ils souhaitent, ou sont disposés à, mettre en œuvre un programme complet de réforme.

4. Travailler avec des experts pour améliorer les conditions carcérales et déterminer les risques de radicalisation et de recrutement dans les prisons

Comme les participants à l'atelier l'ont relevé, de mauvaises conditions d'incarcération créent un environnement particulièrement propice au développement d'idées et d'idéologies extrémistes. Le surpopulation et des conditions insalubres, l'absence de séparation entre les prisonnières, les mineurs et les autres prisonniers, la violation des droits de l'homme, et la détention prolongée avant les procès ont été documentés dans des établissements correctionnels en Afrique de l'Ouest et au Sahel, comme dans de nombreuses autres régions.¹⁵ Dans plusieurs pays, de nouveaux programmes tentent de travailler avec les prisonniers pour soutenir leur abandon de la violence et prévenir leur retour au sein de groupes extrémistes au terme de leur incarcération. Dans certains cas, des programmes ont essayé d'arrêter la violence (le désengagement). Dans d'autres, ils ont essayé de transformer les comportements et les idées. Bien que les données tendent à indiquer que la formation professionnelle, l'éducation, et les programmes d'assistance, y compris le soutien post-carcéral, jouent un rôle essentiel pour prévenir l'adhésion des condamnés aux groupes extrémistes ou leur récidive à leur libération, il n'est pas certain que les prisonniers de la région aient accès à de telles initiatives pendant leur incarcération.¹⁶

Les établissements dans lesquels sont détenus les condamnés pourraient être évalués par des experts nationaux et indépendants, pour déterminer s'ils sont gérés correctement et comportent des programmes de prévention, ainsi que des porte-paroles qui transmettent des messages convaincants et crédibles aux prisonniers, et qui préviennent donc efficacement les récidives et la radicalisation. Sur la base de ces conclusions, les États et les autorités correctionnelles pourraient travailler avec des partenaires pour concevoir

¹⁵ Pour en savoir plus sur les conditions d'incarcération, voir le rapport sur les pratiques en matière de droits de l'homme par pays rédigé par le Département d'État des États-Unis pour 2012, lire en ligne (par pays) : <http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/#wrapper>, consulté le 22 mai 2013.

¹⁶ Naureen Chowdhury Fink et Hamed El Said, *Transforming Terrorists: Examining International Efforts to Address Violent Extremism* (La transformation des terroristes : étude des efforts internationaux de réponse à l'extrémisme violent), Institut international pour la paix, mai 2011, lire en ligne : http://www.ipinst.org/media/pdf/publications/2011_05_trans_terr_final.pdf, consulté le 25 mai 2013.

des programmes de formation pour améliorer la gestion des prisons, ainsi que des programmes de réinsertion et d'atténuation des risques. Les États pourraient ensuite continuer à mettre au point ces pratiques et faciliter leur mise en œuvre à l'issue de la formation. Par exemple, le groupe de travail du GCTF sur la CVE a travaillé sur ce sujet avec le Centre Hedayah d'excellence pour la prévention de l'extrémisme violent à Abu Dhabi (Hedayah International Centre of Excellence for Countering Violent Extremism en anglais). Ce travail pourrait être étendu au Sahel et à l'Afrique de l'Ouest et Hedayah pourrait servir à former la police et personnel pénitentiaire.

5. Conception de programmes de réinsertion pour les anciens combattants en Afrique de l'Ouest et au Sahel

En Afrique de l'Ouest et au Sahel, de nombreux citoyens se sont rendus en Libye, en Côte d'Ivoire, et sur les lieux d'autres conflits pour y servir comme mercenaires. Après la chute du leader libyen Muammar Kadhafi et la résolution de la crise en Côte d'Ivoire toutefois, beaucoup de ces combattants — au nombre de 2 500 et 4 000, selon les estimations des experts — sont retournés dans leurs communautés d'origine.¹⁷ D'autres ont rejoint les rangs de groupes extrémistes violents dans la région, en particulier au Mali où on signale de manière croissante le recrutement d'enfants par certains groupes armés, souvent en échange de sommes d'argent importantes offertes à leurs familles, au début de leur « service » et ensuite, sur une base mensuelle.¹⁸ Dans la mesure où il est dans l'intérêt de la sécurité nationale des États de désarmer, démobiliser et réinsérer de manière permanente leurs anciens combattants, les États de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel pourraient travailler avec des partenaires et s'inspirer des pratiques d'autres régions (peut-être en Afrique de l'Est et en Afrique centrale)

pour concevoir et mettre en œuvre une initiative de soutien à ces soldats.

Le nombre précis de combattants adhérant à des groupes extrémistes en l'Afrique de l'Ouest et au Sahel n'est pas bien documenté et varie fortement en fonction de la localisation du groupe dont ils relèvent, ainsi que des modalités de définition de l'adhésion au groupe (c'est-à-dire de l'inclusion ou non des personnes qui offrent une assistance matérielle ou autre, sans participer activement aux combats). Les extrémistes violents, qui opèrent au-delà des frontières et sont motivés par une idéologie, sont différents d'insurgés qui militent sur la base de leur origine régionale, ou de leur appartenance à un groupe ethnique, ou de ceux qui ne sont motivés que par l'argent. Toutefois, un programme de réinsertion complet pour les combattants démobilisés et désarmés, y compris les enfants, serait utile et significatif pour les communautés de toute la région.

Ces programmes pourraient s'inspirer des pratiques d'excellence mises au point dans le cadre de programmes pour la démobilisation, le désarmement, la réinsertion, et la réintégration (DDRR) de combattants, ou des programmes de déradicalisation et de contre-radicalisation établis dans d'autres régions.¹⁹ Les enseignements tirés de chaque type de programme indiquent que la formation et l'assistance professionnelle, en particulier le soutien à l'éducation et le soutien post-carcéral (par exemple, l'accès au soutien psychologique, l'aide à l'emploi, le soutien aux familles, et l'aide médicale) ont joué un rôle essentiel pour la réinsertion des combattants dans la société. Une initiative qui pourrait servir d'exemple est le Centre de Réhabilitation pour les Enfants de la Guerre en Ouganda. Lorsque les combattants mettent fin à leur allégeance aux causes extrémistes, il se peut qu'ils n'aient pas de travail ou qu'ils aient besoin d'être

¹⁷ Jeremy Keenan, *Mali's Tuareg Rebellion, What's Next?* (La rébellion Touareg du Mali, et après ?), Al Jazeera, 20 mars 2012, à l'adresse : <http://www.aljazeera.com/indepth/opinion/2012/03/20123208133276463.html>, consulté le 22 mai 2013. *Tuareg's Ties to Libya Linked with Mali Crisis* (Les liens Touareg avec la Libye liés à la crise du Mali), Deutsche Welle, 5 octobre 2012, à l'adresse : <http://www.dw.de/tuaregs-ties-with-libya-linked-to-malis-crisis/a-15937336>, consulté le 22 mai 2013.

¹⁸ IRIN, *Mali: Children Take Up Guns* (Mali : les enfants prennent les armes), 8 octobre 2012, à l'adresse <http://www.irinnews.org/fr/Report/96484/MALI-Children-take-up-guns>, consulté le 22 mai 2013. L'article décrit la façon dont les familles sont contraintes de louer ou vendre leurs enfants aux groupes islamistes.

¹⁹ Chowdhury Fink and El Said, *Transforming Terrorists: Examining International Efforts to Address Violent*.

formés pour trouver plus facilement du travail et se réinsérer dans la société. Les États confrontés à ce problème pourraient travailler avec des partenaires pour établir des programmes de démobilisation, de désarmement, de réinsertion et de réintégration, en particulier s'il n'en existe pas encore dans le cadre d'une opération de maintien de la paix sanctionnée par le Conseil de sécurité de l'ONU. Encore une fois, Hedayah pourrait jouer un rôle pour sélectionner les expériences dans ce domaine et en faciliter l'échange.

6. Soutien à l'amélioration du maintien de l'ordre au niveau communautaire

La police communautaire, selon l'Office *des Nations Unies* contre la *drogue* et le *crime* (ONUDC), « se base sur le principe selon lequel la participation de la communauté à l'amélioration de la sécurité et à la résolution des crimes liés à la communauté doit être facilitée, dans la mesure où la police ne peut pas agir de manière isolée. Pour inciter la société civile à partager cette responsabilité, la police doit gagner sa confiance et établir un partenariat. Ce partenariat doit être caractérisé par une écoute mutuelle et une relation d'égal à égal. »²⁰ Les participants à l'atelier ont mis l'accent sur le besoin d'établir une relation de confiance entre la police et les citoyens. Pour lutter contre l'extrémisme violent, l'expérience dans d'autres régions suggère que l'adoption d'une approche basée sur la police communautaire pour le maintien de l'ordre peut contribuer de manière considérable à la prévention du terrorisme, à l'identification précoce des problèmes, et à une confiance accrue entre les gouvernements et les populations.

6a. Réalisation d'un programme d'évaluation mutuelle des pratiques actuelles de police et des besoins en matière de formation à la police communautaire

En travaillant avec un partenaire, les écoles de police de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel pourraient mettre

en place un programme d'évaluation des professionnels régionaux pour discuter des pratiques de police actuelles et en tirer des enseignements, en milieu urbain et en milieu rural. Le programme pourrait également inviter les participants des centres de formation qui préparent les contingents de police régionale en vue d'un déploiement dans le cadre d'opérations de maintien de la paix, pour enrichir les séances d'une gamme plus large de perspectives et d'expertise. Des experts pourraient être invités à présenter le concept de la police communautaire, évaluer sa pertinence à chaque contexte particulier, et déterminer les modalités d'adaptation des formations existantes pour y intégrer les pratiques d'excellence à l'intention des nouveaux officiers de police communautaire dans toute la région. Le programme rassemblerait des formateurs expérimentés, ainsi que des officiers de police et des forces de l'ordre de toute la région, pour permettre de déterminer si certains aspects de la police communautaire sont déjà utilisés et si l'on peut en tirer des leçons utiles dans ce contexte particulier.

Sur la base de ce programme, des évaluations ultérieures au niveau national pourraient être effectuées dans des États de la région pour développer ces idées et offrir des ateliers d'approfondissement des connaissances à l'intention des professionnels des ministères concernés. Les professionnels nouvellement formés pourraient ensuite se faire les défenseurs de l'importance stratégique de la police communautaire dans la lutte contre l'extrémisme violent dans le cadre de leur travail quotidien. Ceux-ci pourraient aussi aider à éduquer leurs collègues à ces pratiques. Si des évaluations étaient par la suite conduites, elles pourraient servir à développer des séminaires de formation et des matériels de formation écrits qui pourraient servir aux fonctionnaires en première ligne (en particulier les policiers) ainsi qu'aux cadres supérieurs (tel qu'indiqué dans la recommandation 6b ci-dessous).

²⁰ ONUDC, *Training Manual on Policing Urban Space* (Manuel de formation sur les activités de police en milieu urbain), Série de manuels sur la justice pénale, New York et Vienne, février 2013, p.12, à l'adresse : http://www.unodc.org/documents/justice-and-prison-reform/crimeprevention/Training_Manual_Policing_Urban_Space_V1258164.pdf, consulté le 22 mai 2013.

6b. Mise en œuvre d'un programme pilote de police communautaire auprès d'une force de police urbaine dans un pays du Sahel choisi

En utilisant l'évaluation ci-dessus et compte tenu de la situation actuelle très difficile au Mali, les gouvernements du Niger ou de la Mauritanie pourraient choisir une communauté urbaine, peut-être à l'extérieur de la capitale, et travailler avec des partenaires et la police locale pour former les officiers et mettre en œuvre des pratiques de police communautaire, initialement dans le cadre d'un programme pilote. Le gouvernement pourrait travailler avec un partenaire pour mettre au point un programme de formation et de « formation des formateurs » adapté à ce contexte, dispenser l'enseignement correspondant, et fournir un accompagnement professionnel aux forces de l'ordre pendant une période initiale lors de leurs opérations. Une approche reposant sur la « formation des formateurs » permet également de faire en sorte que la formation et l'expertise acquises dans le cadre du programme puissent être disséminées dans l'ensemble des forces de police et autres agences concernées, et qu'elles puissent être adaptées à chaque contexte.

7. Implication des communautés locales dans le cadre de la gestion transfrontalière

L'ouverture des frontières présente une opportunité et un risque. Les régions frontalières de l'Afrique de l'Ouest prospèrent parfois grâce au commerce et aux échanges qui y ont lieu, mais, dans d'autres cas, elles souffrent de la tension accrue entre les communautés qui vivent de chaque côté. Au Sahel, les communautés frontalières éloignées, où l'État est absent et où les groupes extrémistes profitent de cette absence, peuvent être particulièrement vulnérables à l'extrémisme violent.

Les participants à l'atelier ont noté que les informations relatives aux menaces transfrontalières potentielles sont rarement transmises aux autorités nationales ou aux services d'immigration concerné à cause de la politique régionale en matière d'ouverture des frontières et de l'absence de capacités

au niveau local et communautaire, de sorte qu'il est difficile pour les États de suivre le mouvement des personnes suspectes et de réagir à celui-ci. Un intervenant a souligné la valeur des organisations de la société civile qui travaillent avec les autorités gouvernementales pour les alerter des menaces potentielles. Ces partenariats jouent un rôle essentiel au soutien des gouvernements dans leur gestion des mouvements ou activités entre les frontières.

7a. Poursuite du renforcement des capacités des agents des douanes et de l'immigration

En travaillant avec des partenaires, et sur la base du soutien préalable et actuel, les États de la région pourraient se concentrer sur le renforcement des capacités des agences et du personnel de gestion des frontières, et entamer des discussions sur les perspectives d'équipes d'enquêtes communes. Alors que des programmes de soutien des capacités de gestion des frontières sont actuellement en cours de développement en particulier pour les agents affectés aux principaux aéroports, ces programmes n'ont pas nécessairement profité aux personnels affectés aux passages terrestres importants (et plus éloignés), en dépit du fait que de nombreux combattants empruntent ces passages terrestres et leurs proximités immédiates avec les frontières. Le programme pourrait commencer par une évaluation des besoins et une analyse des carences de capacités pour les principaux passages de frontières terrestres éloignés au Sahel, la mise au point d'une évaluation de la formation et de l'équipement, et la présentation de la formation aux agents concernés. Le programme pourrait s'appuyer sur les programmes de prévention du terrorisme de cette nature existants et largement utilisés.

Jusqu'à 500 000 personnes ont été déplacées par les combats au Mali, selon l'Office du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Compte tenu de l'amplitude du problème dans la région, la formation pourrait comprendre des modules sur le traitement des personnes rapatriées, la détermination de leur radicalisation éventuelle dans des camps de réfugiés, et

la suggestion de ressources pour leur réinstallation.²¹ Les anciens combattants pourraient être mis en relation avec des programmes existants en matière de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, en particulier le programme suggéré ci-dessus.

8. Promotion de partenariats avec la société civile et l'État moyennant la création de comités de sécurité locaux

Les gouvernements et la société civile de la région pourraient travailler en collaboration avec des partenaires pour créer des comités de sécurité locaux s'inspirant de la structure de ceux déjà établis dans la région et décrits par les participants à l'atelier. Ces comités pourraient comprendre des organisations de la société civile, des groupes de femmes, des groupes de jeunes, des associations marchandes et d'autres parties prenantes pertinentes. Dans les zones urbaines, les comités pourraient exister au niveau des quartiers, ou au niveau du village dans les zones plus rurales. À terme, les comités de sécurité locale pourraient transmettre les messages du gouvernement jusqu'aux familles. À l'inverse, les familles pourraient faire exprimer leurs préoccupations par le biais de ces.

Il serait important d'identifier les partenaires des groupes locaux pour veiller à ce que les initiatives parviennent à toucher les citoyens locaux et bénéficient de leur confiance. Une approche pourrait consister à travailler avec le Réseau Ouest Africain pour l'Édification de la Paix (en anglais, West Africa Network for Peacebuilding ou WANEP) ou des groupes tels que l'Institut d'Afrique de l'Ouest pour la Société Civile (West Africa Civil Society Institute en anglais ou WACSI) pour identifier les groupes les plus adaptés et les plus disposés à collaborer.

9. Mise au point de programmes de mobilisation civique ou d'éducation pour promouvoir le service public et le bénévolat donnant droit à des crédits scolaires

Les États et les programmes d'éducation, de jeunesse et des sports qui sont soutenus par l'État (y compris les ministères concernés le cas échéant) pourraient collaborer à l'élaboration de programmes scolaires visant à promouvoir une compréhension plus approfondie des histoires ou identités nationales, et de l'utilité du service public. Les participants à l'atelier ont réitéré le fait que les citoyens se sentent désassociés de l'État et de leurs identités nationales. Ainsi, des groupes concurrents, dont des groupes extrémistes, peuvent proposer des programmes qui offrent un sentiment d'appartenance et d'histoire commune sans fondement, mais qui peuvent paraître attrayants.

10. Écoute des victimes du terrorisme

L'assistance, la défense et le soutien des victimes du terrorisme revêtent une importance cruciale, non seulement en réponse à des principes de justice de base, mais également du fait de l'effet délégitimant sur les terroristes de l'hommage à la mémoire des victimes et de la dissémination de leur témoignage.

Les mécanismes de protection des droits des victimes du terrorisme doivent être renforcés. L'aide à la formation d'organisations de victimes du terrorisme est une première étape sur la voie de la reconnaissance et de la défense de leurs droits. Des mesures appropriées doivent être prises pour garantir la sécurité, la vie privée et le bien-être physique et psychologique des victimes.

Des organisations de victimes ont déjà montré leur efficacité pour disséminer leur expérience et leur témoignage. Il s'agit d'un discours très efficace pour contrer messages de l'extrémisme violent. Par leur

²¹ Pour les chiffres relatifs aux réfugiés, voir Haut-commissariat aux réfugiés des Nations Unies, site Internet du Mali, à l'adresse : <http://data.unhcr.org/MaliSituation/regional.php>, consulté le 22 mai 2013.

témoignage, les victimes remettent en question et déglorifient le discours des extrémistes violents.

Les gouvernements et les autorités publiques doivent soutenir les victimes dans leurs efforts et leur lutte contre les extrémistes violents. Les États de la région et leurs partenaires doivent promouvoir la création d'associations de victimes pour faciliter la mise en œuvre de mécanismes d'assistance et de soutien appropriés, et la participation des victimes du terrorisme à l'élaboration et la dissémination de discours contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

II. Recommandations d'actions par les organismes régionaux et internationaux

Les organismes intergouvernementaux régionaux et internationaux tels que la CEDEAO, l'UA, l'UE et les Nations Unies sont bien positionnés pour faciliter l'amélioration de partenariats coopératifs entre les États et la société civile dans la région. En effet, du fait de leur intérêt pour les questions panrégionales et transfrontalières, ces organisations peuvent non seulement encourager les États et les groupes de la société civile à travailler ensemble pour faire face à la menace de l'extrémisme violent, mais peuvent aussi faciliter ce processus.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

Les États membres de la CEDEAO ont adopté une déclaration politique sur une position commune contre le terrorisme en février 2013, ainsi qu'une stratégie de lutte contre le terrorisme et un plan de mise en œuvre de celle-ci.²² La stratégie et le plan de mise en œuvre sont les premiers documents régionaux spécifiquement axés sur le terrorisme. La stratégie de la

CEDEAO repose sur trois piliers : la prévention, les poursuites et la reconstruction. Le pilier de la prévention exige des États membres qu'ils ratifient et mettent en œuvre les régimes existants, s'efforcent d'éliminer les conditions qui favorisent le terrorisme, et améliorent les mécanismes d'alerte précoce et le recueil de renseignements opérationnels. Ils doivent également prendre d'autres mesures préventives, en particulier pour protéger les droits de l'homme et les principes démocratiques. Le pilier des poursuites a pour objet d'aider les États à enquêter sur les activités terroristes et les perturber, conformément aux dispositions du droit en vigueur. Le pilier de la reconstruction a pour objectif de soutenir les réponses au terrorisme à la suite d'une attaque et la reconstruction de sociétés ayant souffert du terrorisme.²³

11. Mise en œuvre plus poussée des éléments de lutte contre l'extrémisme violent de la stratégie antiterroriste de la CEDEAO

Le pilier prévention de la stratégie de contre-terrorisme de la CEDEAO prévoit des améliorations des initiatives spécifiques en matière de lutte contre l'extrémisme violent dans toute la région. La CEDEAO pourrait travailler avec ses États membres pour les aider à mettre en œuvre cet aspect de sa stratégie de contre-terrorisme. Le programme pourrait être axé autour du développement de réseaux d'États membres et d'organisations de la société civile pour mettre en œuvre des éléments relatifs à la mobilisation communautaire de la stratégie de lutte contre le terrorisme. Alors que le programme s'intéresse plus particulièrement aux mécanismes d'alerte précoce, le programme pourrait être centré sur l'assistance aux réseaux interrégionaux de la société civile (ou si nécessaire, à la création de tels réseaux), en particulier les réseaux qui s'intéressent aux femmes et les coalitions d'organisations de la société civile de jeunes. Ces réseaux pourraient ensuite faciliter la retransmission d'informations sur les besoins, les

²² Voir Martin A. Ewi, *The New ECOWAS Counter-Terrorism Strategy and Its Implications*, (Afrique de l'Ouest : la nouvelle stratégie de lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest et ses implications), Institute for Security Studies (ISS), 13 mars 2013, <http://allafrica.com/stories/201303140599.html?viewall=1>.

²³ La stratégie de la CEDEAO appelle aussi à la création d'une unité de lutte contre le terrorisme, un mandat d'arrêt de la CEDEAO, et une liste noire des terroristes et réseaux criminels de la CEDEAO ; à l'élaboration d'un manuel de formation, et à une formation sur ces questions.

menaces, et les défis à la CEDEAO en vue d'une analyse complémentaire et de leur prise en compte dans le cadre des réponses nationales à l'extrémisme violent au niveau communautaire.

11a. Intégration de la dimension de lutte contre l'extrémisme violent au réseau de réponse et d'alerte de la CEDEAO

Le Protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité de la CEDEAO datant de 1999 a conduit à la mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce innovant dans la région et dont les résultats peuvent être communiqués à la Commission de la CEDEAO pour signaler les conflits potentiels. Ce mécanisme permet la prise de mesures préventives avant que ces situations ne deviennent violentes et ne conduisent à des conflits prolongés. Le système d'alerte et de réponse, appelé ECOWARN, s'est mué en un partenariat entre les gouvernements et la société civile dans toute la région de la CEDEAO. Il fait intervenir deux agents de surveillance de chaque État membre de la CEDEAO (l'un issu du gouvernement et l'autre de la société civile) et permet que des informations provenant des sources à la base, au niveau communautaire, offrent une image plus complète et plus localisée du potentiel de conflit violent.

La composante société civile d'ECOWARN est prise en charge par le Réseau Ouest Africain pour l'Édification de la Paix (WANEP), un réseau d'organisations non gouvernementales qui décrit son partenariat avec les gouvernements comme l'institutionnalisation des mécanismes « d'alerte précoce (en particulier l'alerte précoce au niveau communautaire) en tant que partie intégrante du mécanisme de paix [qui] a permis d'obtenir des résultats impressionnants et constitue depuis 2002 la base du partenariat WANEP-CEDEAO pour la prévention des conflits. »²⁴

La CEDEAO pourrait élargir ses capacités en matière d'alerte précoce. Les participants à l'atelier ont souligné

le rôle vital des indicateurs d'alerte précoce dans la prévention de la violence, et ont suggéré le besoin d'une assistance accrue pour améliorer les capacités d'alerte précoce des forces de sécurité et des acteurs des systèmes de réponse rapide. La CEDEAO pourrait travailler avec WANEP et d'autres partenaires pour tirer parti des mécanismes d'alerte précoce existants, en particulier ECOWARN, qui dispose de cellules nationales de gestion/d'analyse des informations en la matière.

ECOWARN s'appuie actuellement sur les informations provenant d'articles d'actualité locale plutôt que d'informations semi-structurées recueillies au niveau communautaire. En s'appuyant sur le modèle mis au point par le *Mécanisme d'alerte précoce* et de réaction aux *conflits* (CEWARN) de la région de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (en anglais, Intergovernmental Authority on Development ou IGAD) de l'Afrique de l'Est, qui prend en compte la dimension de la lutte contre l'extrémisme violent, la CEDEAO pourrait renforcer les capacités des communautés locales en matière d'identification d'informations pertinentes quant aux menaces potentielles de l'extrémisme violent. Par ce mécanisme, la CEDEAO pourrait travailler avec les communautés locales pour les aider à identifier la présence d'extrémistes violents, la présence de trafiquants de personnes et de produits de valeur (telles que des drogues, des cigarettes et des véhicules) qui peuvent également soutenir les activités des groupes extrémistes, et identifier le passage à l'échelle transnationale de ces menaces ou de cette dynamique.

11b. Promotion du dialogue inter-religieux au niveau régional

Les participants à l'atelier ont mis l'accent sur le besoin de renforcer les opportunités de dialogue et de mobilisation inter- et intra-confessionnels. Ils ont appelé à un soutien organisationnel accru pour mettre en place des plateformes d'engagement au sein des organisations à vocation confessionnelle et entre celles-ci et qui incluent les chefs religieux et les messagers crédibles.

²⁴ Voir la page Internet de WANEP à l'adresse <http://www.wanep.org/wanep/warn.html>. Consulté le 29 mai 2013.

La CEDEAO peut s'appuyer sur le plan 2011-2015 adopté par son Parlement.²⁵ En 2012, le Parlement a en effet organisé des consultations entre les représentants religieux d'une part, et entre différentes religions et l'État d'autre part. Il s'est attaché à prévenir les conflits religieux et à promouvoir le dialogue inter-confessionnel. Cette initiative, qui prévoit l'organisation d'ateliers et de dialogues dans l'ensemble de la communauté, centrés autour de la religion, et de son rôle au sein du gouvernement, de l'éducation, de la vie quotidienne, pourrait être élargie et approfondie dans l'ensemble de la région. Ce programme pourrait commencer par organiser des réunions de ce type dans un ou deux pays de la région, peut-être en Mauritanie et dans un autre pays, et déterminer s'il convient de les élargir à d'autres pays.

Union africaine

L'UA tente de promouvoir la coopération pratique en matière de contreterrorisme à travers le travail de son bras technique à ce sujet, le Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT), qui est basé à Alger et qui a été établi à la suite du plan d'action de l'UA de 2002. Le mandat du CAERT est de soutenir les efforts nationaux de mise en place du cadre de l'UA sur le contreterrorisme, y compris en améliorant le partage des informations (par exemple en partageant les bonnes pratiques et autres expériences nationales), la coopération et la coordination de ses membres, les commissions régionales économiques, et les Nations Unies. Ce soutien a pour objectif d'augmenter la conscience des menaces terroristes à travers l'Afrique et le soutien aux États africains à l'accès à l'assistance technique pour l'amélioration des capacités. Au départ, le CAERT a été conçu comme un réseau intégré des points focaux issus de commissions économiques régionales et nationales, coordonnés de manière centralisée à Alger. Chaque État avait donc créé une unité de coordination sur le contreterrorisme avec des représentants des ministères intéressés et avait

désigné, pour chaque sujet, un représentant pour servir de liaison avec le CAERT.

12. Partage de bonnes pratiques en Afrique et soutien aux organisations sous-régionales comme la CEDEAO qui sont spécialisées et expérimentées dans une région particulière.

Grâce à sa présence sur l'ensemble du continent et sa bonne connaissance de celui-ci, l'UA bénéficie d'une position unique pour échanger des pratiques d'excellence dans l'ensemble des sous-régions d'Afrique et faciliter le travail d'organisations sous-régionales telles que la CEDEAO en s'appuyant sur l'expertise et l'expérience d'autres régions d'Afrique. L'UA pourrait travailler avec Hedayah pour concevoir des opportunités de formation pour les fonctionnaires de l'Afrique de l'Ouest sur les sujets liés à la CVE.

13. Réalisation d'une étude de perception pour identifier les sources d'insécurité et les niveaux de confiance entre les communautés, les forces de l'ordre et le personnel de sécurité au niveau local et les gouvernements.

L'UA pourrait confier au CAERT l'assistance aux États membres pour mener des études de ce type dans toute l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (les États de la CEDEAO et hors CEDEAO inclus). Les informations issues de cette étude pourraient être utilisées dans le cadre des initiatives futures de ces pays en matière de lutte contre l'extrémisme violent.

14. Rencontres de leaders religieux régionaux pour discuter du rôle de la religion dans la lutte contre l'extrémisme violent

L'UA pourrait organiser des ateliers en coopération avec l'Alliance des civilisations de l'ONU, de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (en anglais, Islamic Educational, Scientific and Cultural Organisation ou ISESCO), et des institutions

²⁵ CEDEAO, Plan stratégique du parlement de la CEDEAO, 2011-2015. Consultable sur http://www.parl.ecowas.int/doc/Strategic_Plan_Final_Eng.pdf.

religieuses pertinentes, telles que l'université Azhar au Caire pour former les leaders religieux à l'élaboration de discours et de messages permettant de contrecarrer le discours extrémiste violent. L'UA pourrait aussi travailler avec ces partenaires pour soutenir les États qui demandent cette aide à développer des moyens d'accréditer les institutions éducatives religieuses. Dans plusieurs pays d'Asie du Sud, par exemple, il existe un système d'éducation publique soutenu par l'État. Dans ces pays, il existe aussi cependant un système d'écoles religieuses qui sont reconnues et accréditées par le gouvernement. Ce système aide donc à diminuer les problèmes liés à une éducation mal régulée et non accréditée. Un système similaire pourrait être créé en Afrique de l'Ouest pour aider les États à approfondir leur connaissance des écoles présentes sur leur territoire. Ce système pourrait également soutenir les diplômés, s'ils sont accrédités et reconnus par l'État, qui cherchent d'autres opportunités que ce soit un emploi ou une autre formation.

Union européenne

La stratégie de l'UE pour le Sahel de 2011 est centrée autour de quatre principaux axes d'action : gouvernance, développement et résolution des conflits ; diplomatie ; sécurité et état de droit ; prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation. Dans le cadre de ce travail, l'UE a accepté d'effectuer une contribution de 650 millions d'euros pour des activités dans ce domaine, qui seront entièrement consacrés, à l'exception de 200 millions d'euros (qui pourraient être dirigés vers les pays du Maghreb), à l'assistance à trois pays du Sahel (Mali, Mauritanie et Niger) et au

reste de l'Afrique de l'Ouest.²⁶ Les programmes spécifiques à la lutte contre l'extrémisme violent dans le cadre du quatrième axe d'action de la stratégie pourraient, en particulier, porter sur la promotion de la gouvernance par l'enseignement de la citoyenneté, le dialogue interconfessionnel, et le soutien aux familles des détenus pour favoriser la prévention de leur radicalisation. Les programmes en matière de lutte contre l'extrémisme violent comprennent l'aide du Fonds européen de développement à la région, le soutien apporté aux efforts de paix au Mali et celui apporté à la réforme de la police et du secteur de la justice au Niger dans le cadre du programme EUCAP Sahel Niger.²⁷ L'UE a également encouragé une meilleure coopération entre les États de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, par exemple au moyen de l'assistance à la création du Collège Sahélien de Sécurité, du système d'information policière d'Afrique de l'Ouest, et du plan d'action contre la drogue et le crime de la CEDEAO.²⁸

Lors de son évaluation de la mise en œuvre d'initiatives dans le cadre de sa stratégie au Sahel, elle pourrait procéder à un examen et une recalibration de ses programmes, compte tenu de l'évolution de la situation dans la région depuis l'adoption de la stratégie au début 2011.

15. Examen du rôle potentiel du nouveau Collège Sahélien de Sécurité dans le soutien de la réforme du secteur de la justice et de la sécurité dans la région

Le Collège Sahélien de Sécurité, sur le modèle du Collège européen de police (en anglais, European Police College), entend faciliter la formation du personnel des forces de l'ordre, du secteur de la justice et de la

²⁶ Luis Simon, Alexander Mattelaer et Amelia Hadfield, Service politique, *Une stratégie cohérente de l'UE pour le Sahel*, Parlement européen, Direction générale des politiques externes de l'Union, 2012, pp. 26-29, consultable à <http://www.europarl.europa.eu/committees/en/studiesdownload.html?languageDocument=FR&file=74429>, consulté le 25 mai 2013.

²⁷ Le soutien aux efforts de paix au Mali prend la forme du soutien au PSPDN dont il est fait état à la note 9 ci-dessus. L'UE a établi EUCAP SAHEL Niger qui a pour objet de former la police à la lutte contre le terrorisme de manière coordonnée et efficace. Pour le moment, les formations se sont adressées non seulement à la police (tous les différents types de polices du Niger), mais aussi aux juges, procureurs, et autres professionnels avec lesquels il est possible qu'ils doivent travailler dans le contexte des affaires criminelles de terrorisme. Pour en savoir plus sur EUCAP SAHEL Niger, consulter le site Internet : <http://www.consilium.europa.eu/eeas/security-defence/eu-operations/eucap-sahel-niger>, consulté le 21 mai 2013. L'UE proume également le développement économique et la stabilité dans les régions du nord du Sahel et du delta du Niger. Voir Kalilou Sidibe, *Security Management in Northern Mali: Criminal Networks and Conflict Resolution Mechanisms* (Gestion de la sécurité au nord du Mali : les réseaux criminels et les mécanismes de résolution des conflits), rapport de recherche de l'Institut des études du développement, 77, août 2012, p. 67.

²⁸ Simon et al., *Une stratégie cohérente de l'UE pour le Sahel*, Parlement européen, Direction générale des politiques externes de l'Union, 30.

sécurité. Il vient de démarrer ses activités et pourrait donc assumer un rôle plus actif dans la promotion d'une lutte plus efficace contre l'extrémisme violent.²⁹

16. Réactivation ou poursuite du soutien au Réseau du Nord du Mali pour la paix et la sécurité et de forums communautaires semblables sur les questions de la paix, de la sécurité et du développement.

En octobre 2009, un forum intercommunautaire a été organisé à Kidal (au nord du Mali), qui a rassemblé plus de 1 400 participants de tout le Mali, du Sahel, ainsi que de la Lybie et de l'Algérie. Ce forum a abouti à la création du Réseau de plaidoyer en faveur de la paix, de la sécurité et du développement au Nord Mali, rassemblant des élus locaux, des chefs, des leaders communautaires, des dignitaires et des cadres de haut niveau... pour favoriser la cohésion sociale, promouvoir des approches non violentes de la résolution des litiges, et prévenir les conflits.³⁰ Des réunions de suivi ont eu lieu avec le soutien de la Suisse, de l'UE et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en 2011, mais l'avenir de ce type d'initiative reste incertain. Si cette initiative reste sans suite, l'UE pourrait restituer son soutien à ce type de forum communautaire intercommunal, intergénérationnel sur les questions de la paix, la sécurité, du développement, l'administration des zones nomades, et du rôle de l'Islam pour la promotion de la paix.³¹

Nations Unies

De nombreux organismes des Nations Unies mettent activement en œuvre des programmes en matière de lutte contre l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel.³² Parmi les organisations antiterroristes traditionnelles, l'*Équipe spéciale de lutte*

contre le terrorisme (en anglais, Counterterrorism Implementation Task Force) et ses entités membres dédiées à la lutte contre le terrorisme, en particulier la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (en anglais, Counter-Terrorism Committee Executive Directorate) et le Service de prévention du terrorisme de l'ONU, ont déployé les efforts les plus importants centrés autour de l'amélioration des cadres législatifs nationaux et de la justice criminelle, et d'autres capacités liées au maintien de l'ordre. Le CTITF s'est également attaché à promouvoir une plus grande coopération transfrontalière en matière de terrorisme. D'autres membres du CTITF tels que le PNUD, l'UNESCO et d'autres composantes de l'ONU, s'impliquent également dans toute une gamme d'initiatives et de programmes qui contribuent de manière générale à remédier aux conditions propices à la propagation du terrorisme, sans que ces activités soient explicitement qualifiées d'activités de lutte contre le terrorisme ou l'extrémisme violent.

17. Offre de formations et de programmes de sensibilisation à la lutte contre l'extrémisme violent à l'intention des membres du CTITF sur le terrain en Afrique de l'Ouest et au Sahel

La CTITF pourrait convier ses membres sur le terrain, en particulier les coordinateurs du PNUD, et le personnel des bureaux régionaux de l'UNESCO et de l'ONU, à des formations à la lutte contre l'extrémisme violent dans le contexte de leur travail en cours en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Par exemple, la CTITF pourrait sensibiliser à la lutte contre l'extrémisme violent en pratique en se concentrant sur les nombreuses initiatives des Nations Unies en la matière (par exemple dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement des Nations Unies) du premier pilier de la Stratégie anti-

²⁹ *Seminar on Security in the Sahel Opens in Niamey* (Début d'un séminaire sur la sécurité au Sahel à Niamey) Panapress, 26 septembre 2012, <http://www.panapress.com/Seminar-on-security-in-the-Sahel-opens-in-Niamey-13-844547-18-lang1-index.html>

³⁰ Shivit Bakrania, *Conflict Drivers, International Responses, and the Outlook for Peace in Mali: A Literature Review* (Facteurs de conflits, réponses internationales et les perspectives de paix au Mali: étude documentaire) Governance and Social Development Resource Centre, 31 janvier 2013, <http://www.gsdc.org/docs/open/IP14.pdf>.

³¹ Sidibe, *Security Management in Northern Mali: Criminal Networks and Conflict Resolution Mechanisms*, pp.87-90.

³² Nations Unies, *Rapport de la mission d'évaluation des incidences de la crise libyenne sur la région du Sahel*, S/2012/42, 18 janvier 2012.

terroriste mondiale des Nations Unies, pour remédier aux « conditions favorisant la propagation du terrorisme ». Ces formations et actions de sensibilisation à la lutte contre l'extrémisme violent pourraient suivre le modèle d'une initiative semblable conçue et mise en œuvre par l'UE en novembre 2012 à Bruxelles.³³

17a. Adaptation du modèle coopératif « Unité criminelle transnationale » de l'initiative de la côte ouest-africaine WACI multi-agence au Sahel et pilotage de son utilisation au Mali³⁴

L'initiative WACI a pour objet de renforcer les capacités nationales de certains des États les plus fragiles de la région, et s'inscrit dans la perspective d'une coopération croissante entre les acteurs des Nations Unies pour répondre aux menaces que représentent le trafic de drogues illicites et le crime organisé. Elle pourrait envisager d'intégrer systématiquement des considérations liées à la prévention du terrorisme et à la lutte contre l'extrémisme violent à ses travaux actuels et futurs. Par ailleurs, le bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UN Office for West Africa en anglais ou UNOWA) pourrait jouer un rôle plus important dans l'identification et le suivi des menaces à la sécurité régionale liées à l'extrémisme violent et au terrorisme.

Dans la mesure où le programme repose sur la présence d'une mission des Nations Unies (et a été initialement lancé au Libéria, en Côte d'Ivoire, en Sierra Leone, et en Guinée-Bissau), les Nations Unies, par l'intermédiaire du Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) et l'UNOWA, pourraient créer un service de ce type dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, dont les activités devraient commencer le 1er juillet 2013. Le PNUD, le DOMP, Interpol, l'ONUDC et l'UNOWA pourraient s'inspirer des enseignements tirés des expériences WACI pour mettre en place un organisme semblable, en s'appuyant sur les agences concernées, dans un pays

sans mission des Nations Unies, peut-être le Niger puisqu'il bénéficie actuellement du soutien de l'UE dans le contexte du programme EUCAP Sahel Niger. L'objectif correspondant serait d'échanger des informations et de collaborer à la prévention du terrorisme, ainsi que de faciliter la prévention du commerce illicite et du trafic qui contribuent au financement des groupes extrémistes violents.

17b. Renforcement des initiatives de police communautaire dans le cadre des programmes en matière de gouvernance, de paix et de sécurité des Nations Unies dans la région

Le PNUD, en collaboration avec les autorités maliennes, et avec le soutien de la Suisse et du Luxembourg, met actuellement en œuvre un programme de gouvernance, de paix et de sécurité au Mali. Ce programme vise à mettre en place des services de police communautaires dans chaque région, et à aider les chefs traditionnels et coutumiers à former des associations pour veiller à la sécurité des populations, ainsi qu'à faciliter la création de brigades locales de surveillance des quartiers susceptibles de recueillir les armes, entre autre initiative.³⁵ On pourrait encourager l'intégration d'actions de police communautaire à des fins de lutte contre l'extrémisme violent dans le cadre d'autres initiatives des Nations Unies en Afrique de l'Ouest, en particulier tout programme futur de réforme du secteur de la justice et de la sécurité et en matière d'état de droit.

III. Recommandations d'actions pour renforcer les capacités de la société civile et des médias

Cette rubrique présente des idées d'initiatives en faveur du renforcement et des capacités des acteurs de la société civile. Ceux-ci peuvent aider les autorités dans le cadre de la prestation de services et de la livraison de

³³ L'objet de cette manifestation était de permettre au personnel de l'UE de s'informer sur la lutte contre l'extrémisme violent et sa pertinence aux travaux de la Direction générale de la Coopération et du Développement de l'EU (DEVCO) et des autres intervenants dans le domaine du développement au sein de l'UE.

³⁴ Pour en savoir plus sur WACI, consultez : <http://unowa.unmissions.org/Default.aspx?tabid=841>, consulté le 22 mai 2013.

³⁵ Sidibe, *Security Management in Northern Mali: Criminal Networks and Conflict Resolution Mechanisms*, p. 69.

biens, et travailler avec les communautés et les leaders pour répondre aux problèmes et aux préoccupations, ou pour promouvoir l'implication politique et civique. Comme l'ont souligné les participants à l'atelier, les acteurs de la société civile peuvent constituer de précieuses ressources pour limiter l'isolement politique et la marginalisation dans certaines communautés et accroître leur résistance face à la violence et à l'extrémisme. Les idées présentées dans cette partie devraient d'abord considérer, et si nécessaire aider à construire, la capacité de la société civile à absorber et gérer les fonds de donateurs ayant la CVE pour objectif.

18. Actions de sensibilisation et de prise de conscience dans les médias

Plusieurs participants de l'atelier ont exprimé des préoccupations quant à la partialité des médias d'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Ils ont fait état de cas dans lesquels les médias ont semblé contribuer aux tensions entre les communautés, et ont transmis des informations erronées sur des événements et des acteurs. Les médias ont donc contribué à la diffusion de stéréotypes et de discours négatifs au sujet de leurs concitoyens. Il existe peu de mécanismes de surveillance — au sein du gouvernement ou du secteur lui-même — susceptibles d'imposer un code de conduite aux médias ou aux professionnels, et les ressources ou opportunités de formation à la disposition des journalistes sont peu nombreuses.

Les acteurs internationaux et régionaux pourraient travailler avec les organisations de la société civile pour prévoir des opportunités de formation et élaborer des documents de formation à l'intention des professionnels des médias, et pour faciliter des mécanismes d'élaboration de codes de conduite volontaires. Cette formation pourrait être axée sur les méthodes d'enquête, la rédaction et la présentation, l'acquisition de compétences en matière de recherche et de vérification, et l'élaboration de codes de conduite professionnels pour la presse écrite, la télévision et la radio. Au Burkina Faso, par exemple, les organisations de la société civile justifiant d'une expertise dans le domaine du journalisme et des médias pourraient travailler avec le

Conseil Supérieur de la Communication, qui garantit la liberté de la presse et soumet également les médias à des règles déontologiques. Si des institutions de ce type existent dans d'autres pays, la société civile pourrait nouer des partenariats avec celles-ci à des fins de formation et de sensibilisation aux limites de la liberté de la presse suivant le cas.

19. Les États et la société civile pourraient travailler pour promouvoir le concept d'implication civique et développer les discours correspondants

Les États et les organisations pourraient concentrer leurs efforts sur la mise au point de leur propre communication stratégique, pour offrir des alternatives (positives) permettant de contrecarrer les messages disséminés par les groupes extrémistes et de favoriser un sentiment de citoyenneté et d'appartenance. Les organisations de la société civile peuvent être des partenaires essentiels dans le cadre d'une collaboration avec les États, les citoyens, les médias, et les autres parties prenantes concernées, pour identifier les éléments clés de ce discours susceptibles d'avoir un impact sur les publics cibles, et pour faciliter leur diffusion. La société civile peut également aider les acteurs nationaux et régionaux à contrer activement les discours des extrémistes, dans les journaux, à la télévision ou la radio, ou sur Internet.

19a. Soutien aux organisations communautaires et culturelles

La société civile pourrait collaborer avec des partenaires à la réalisation d'ateliers d'éducation civique centrés autour du rôle des citoyens, de l'État, et des mécanismes de prévention des conflits. Les communautés d'Afrique de l'Ouest et du Sahel disposent depuis longtemps de mécanismes mis en place localement pour faciliter la prévention et la résolution des conflits. En effet, la culture locale valorise la tolérance et la non-violence, et certaines expressions — en particulier ayant trait à la modération, au respect et à l'harmonie — sont souvent reprises dans des chansons et des histoires qui servent à éduquer la population. Lorsque les gens se saluent, ils ont souvent recours à

des plaisanteries pour réduire la tension potentielle. Les leaders communautaires jouent également un rôle important pour essayer d'aboutir à une médiation entre les parties face aux problèmes potentiels, au lieu de leur imposer une décision, en s'appuyant sur les principes de la loi islamique, en particulier en matière d'égalité, de solidarité et d'assistance mutuelle.³⁶ L'insécurité et les conflits compromettent ces structures informelles et ces mécanismes de résistance. Toutefois, celles-ci constituent également pour les acteurs régionaux et internationaux de précieux points d'entrée où l'assistance peut renforcer les formes organiques de résistance contre l'extrémisme violent.

20. Renforcement des capacités des organisations de la société civile qui travaillent avec les femmes et les jeunes

Les organisations de la société civile qui travaillent avec les femmes sont souvent une ressource importante contre l'extrémisme violent. Même si ces organisations de la société civile ne travaillent pas toujours directement sur des programmes CVE en tant que tels, beaucoup de leurs objectifs et accomplissements, en particulier dans les domaines du développement, de l'éducation, des droits civiques et du militantisme politique, sont menacés par les programmes d'action des extrémistes. Qui plus est, les capacités que ces groupes entendent renforcer, comme l'éducation des femmes, l'amélioration de la santé maternelle et infantile, un rôle plus important dans le cadre de la lutte contre les conflits et l'insécurité, jouent un rôle vital face à l'extrémisme violent. Beaucoup de ces groupes doivent dans un premier temps accroître leurs capacités pour élargir leur portée et toucher des portions plus larges de leurs propres communautés et les partenaires régionaux concernés, avant d'entreprendre des actions en faveur du dialogue sur la bonne gouvernance et la prévention des conflits, en particulier en relation avec l'extrémisme violent. Compte tenu du rôle des femmes dans la famille, elles peuvent également jouer un rôle unique de sensibilisation et de prévention de l'adoption de points de vue extrémistes par les jeunes.

Les femmes peuvent toutefois être sensibles aux mêmes griefs que ceux qui incitent les jeunes hommes à soutenir ou à adhérer à des groupes extrémistes, de sorte qu'il est essentiel que les stratégies de prévention ou les programmes de lutte contre l'extrémisme violent prennent également en compte une réponse aux griefs et aux préoccupations des femmes.

20a. Travail avec les organisations de la société civile en faveur des femmes pour renforcer leurs accès au soutien national, régional et international et pour devenir des partenaires locaux

L'importance des partenaires locaux pour les initiatives de la CVE a été répétée pendant l'atelier. Cependant, les participants ont aussi noté qu'une grande partie des organisations de la société civile créées par et pour les femmes sont souvent plus informelles et axées localement. Elles manquent donc de capacité de gestion et d'administration pour formaliser leur structure et recevoir du soutien, ou agir en tant que partenaire local. En particulier, à travers le monde, les groupes de la société civile ont exprimé leur inquiétude envers la possibilité qu'ils soient affectés par le terrorisme et envers les formalités administratives imposées par les donateurs et auxquelles ils ne sont pas en mesure de se plier. Par conséquent, un grand nombre de partenaires locaux potentiels ne peuvent pas accéder aux fonds dévoués à la CVE. Des formations pourraient donc être développées, par exemple à Hedayah, pour sensibiliser les organisations de la société civile aux risques et défis associés à l'extrémisme violent et pour développer leurs capacités administratives afin qu'ils puissent répondre aux besoins administratifs et légaux des donateurs aux projets liés à la CVE.

20b. Travailler avec les organisations de la société civile pour améliorer les capacités d'accès et d'influence aux systèmes informels de justice

Un autre secteur d'aide et de renforcement aux capacités techniques comprend l'accès à la justice. L'une des principales préoccupations des partenaires quant

³⁶ Sidibe, pp. 81-87.

au recours par les communautés à des systèmes de justice informels a trait à la perception selon laquelle ils ont tendance à ne pas prendre en compte les droits des femmes, et leurs droits humains en général. Compte tenu des carences de capacités des institutions de justice formelle dans une grande partie de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, il serait utile d'aider les organisations de la société civile travaillant avec les femmes à mieux utiliser le seul système de justice auquel leurs communautés ont peut-être accès. Au Niger, l'UNICEF a réalisé une étude de référence sur la protection des droits des femmes et des enfants et les systèmes de justice informels.³⁷ Sur la base de cette évaluation, un partenaire donateur au Niger pourrait travailler avec une organisation de la société civile nigérienne travaillant avec les femmes pour favoriser l'interaction positive des femmes avec le système de justice informelle dans ce pays. Ce type de programme aurait également l'avantage d'apprendre aux femmes à bien utiliser le système de justice formelle, lorsque cette possibilité sera plus réelle.

21. Création d'une assemblée régionale pour les jeunes de la région

La CEDEAO et l'UA pourraient soutenir la création d'une « assemblée des jeunes » dans la région. Cette initiative pourrait être basée sur des initiatives telles que « les jeux de rôle sur les Nations Unies », un programme soutenu par des lycées et des universités à travers le monde. Des filles et des garçons pourraient être choisis pour participer à des ateliers et des discussions sur l'extrémisme violent, les conflits, la prévention des conflits, la lutte contre l'extrémisme violent, et d'autres questions. Il s'agirait également d'une première expérience permettant de former une nouvelle génération de leaders régionaux, et de favoriser chez ces jeunes un sentiment d'appartenance à leurs communautés et de lien avec le pouvoir central. La CEDEAO et l'UA devraient faire en sorte, en invitant les jeunes, de veiller à une participation égale des garçons et des filles. Une telle assemblée,

tenue régulièrement et accompagnée d'un soutien continu aux participants (à travers des programmes tenus dans les écoles et dont découlerait un certificat ou qui serait l'équivalent d'un cours à l'université) pourrait contribuer à développer un cadre pour de futurs dirigeants qui pourraient ensuite servir dans les gouvernements et les services publics de la région.

21a. Formation des organisations de la société civile travaillant avec les jeunes aux questions de la lutte contre l'extrémisme violent, à la prévention des conflits et au rôle des jeunes dans les communautés

La croissance de la population et le nombre de jeunes dans tous les pays de la région, ainsi que le problème du chômage des jeunes qui en découle ont souvent été soulevés par les participants à l'atelier. Pour répondre à ce défi, une organisation de la société civile internationale ou une université pourrait dispenser une formation aux organisations de la société civile travaillant avec les jeunes dans les pays de la région pour que les jeunes se sentent moins marginalisés, pour leur permettre d'acquérir des compétences susceptibles de leur être utiles sur le marché du travail, et pour les encourager à former des organisations qui promeuvent de manière pacifique la participation des jeunes à la vie politique. Dans la mesure où la participation aux activités des groupes extrémistes violents présente à l'évidence certains dangers, une organisation de la société civile pourrait organiser des interventions par d'anciens membres de groupes extrémistes violents, afin qu'ils puissent raconter leur histoire et présenter les aspects négatifs de la vie au sein de groupes extrémistes. En particulier, les intervenants pourraient souligner les mauvais traitements qui leur ont été infligés, la séparation de leur famille qui leur a été imposée, ou d'autres difficultés. L'organisation de la société civile internationale ou l'université pourrait travailler avec des organisations d'élèves et d'étudiants dans les lycées et les universités pour faire en sorte de limiter la diffusion de discours extrémistes dans ces structures importantes. Par ailleurs,

³⁷ Danish Institute for Human Rights, *Informal Justice Systems, Charting a Course for Human Rights-Based Engagement* (Systèmes de justice informelle, la voie vers un engagement reposant sur les droits de l'homme) 26 septembre 2012, http://www.unicef.org/protection/INFORMAL_JUSTICE_SYSTEMS.pdf.

l'organisation de la société civile travaillerait à la préparation de documents en réponse à ces messages.

IV. Étapes suivantes

Ce Programme d'Action a proposé plus de 20 idées de projets et d'initiatives qui peuvent être mises en place pour soutenir l'engagement avec les communautés et répondre de manière concertée à la menace de déstabilisation que pose l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Ces idées ont été tirées d'un grand nombre de perspectives issues des discussions entre participants venus d'Afrique de l'Ouest, du Sahel, et d'autres régions lors de l'atelier d'avril 2013 tenu à Ouagadougou sur l'engagement avec les communautés pour la prévention de l'extrémisme violent. Cette

tâche va requérir la participation active d'un grand nombre d'acteurs, y compris les États de la région, les gouvernements qui en sont leurs partenaires, l'Union européenne et le GCTF, ainsi que les organisations régionales, sous-régionales, et les organisations de la société civile. Les contributions de ces parties prenantes seront plus efficaces si elles suivent les directions stratégiques que l'ONU, l'UA, et la CEDEAO ont développées et adoptées comme feuille de route pour une action coordonnée. Il est très important de commencer avec des objectifs réalistes. Ces considérations prises en compte, les gouvernements du Danemark et du Burkina Faso ont l'intention de choisir l'une des idées détaillées dans le programme d'action ci-dessus pour la mettre en œuvre à l'automne 2013, en espérant que d'autres idées le seront dans les années à venir.

ANNEXE 1

Participants à l'atelier de Ouagadougou

**Atelier consacré à la lutte contre l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel,
Ouagadougou, Burkina Faso
18-19 avril 2013**

Nombre total des participants : 141

Pays représentés : 27

Algérie	Danemark	Guinée-Bissau	Niger	Togo
Belgique	France	Libéria	Nigeria	Turquie
Bénin	Gambie	Mali	Arabie Saoudite	États-Unis
Burkina Faso	Allemagne	Mauritanie	Sénégal	
Canada	Ghana	Maroc	Sierra Leone	
Côte d'Ivoire	Guinée	Pays-Bas	Suède	

Organisations représentées : 28

ABC Développement – Guinée	International Relief and Development
Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP)	Interpeace
Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD)	Réseau Vivre ensemble dans la Paix, (Burkina Faso)
Center on Global Counterterrorism Cooperation (CGCC)	Association Malienne pour la Paix et le Salut
Centre pour le Dialogue Humanitaire (Centre for Humanitarian Dialogue, CHD)	Institut Mauritanien pour l'Accès à la Modernité
Centre des Stratégies pour la Sécurité au Sahel Sahara (Centre 4S)	Coalition Nationale de la Société Civile pour la Paix et la Lutte contre la Prolifération des Armes Légères (CONASCIPAL)
Cercle d'Études de Recherches et de Formation Islamiques (CERFI)	Association de Lutte contre le Racisme l'Ethnocentrisme et le Régionalisme, Bénin
Danish Demining Group	Social Watch Bénin
Danish Institute for International Studies	United Nations Development Programme Burkina Faso
Danish Refugee Council	Union Fraternelle des Croyants de Dori (UFC-Dori) (Burkina Faso)
Fédération des Associations Islamiques, Burkina Faso	Institut pour la simulation et la formation, Université de Floride Centrale
Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces	Institut pour les Études de Sécurité, Université de Kiel (ISPK)
Hedayah, International Center of Excellence for Countering Violent Extremism	Université de Niamey, Niger
Human Security Collective	WANEP (Guinée et Sénégal)

Organisations régionales et internationales représentées : 4

Union africaine, Centre Africain d'Études et de
Recherches sur le Terrorisme (CAERT)

Union européenne (également membre du GCTF),
Délégation au Burkina Faso, EUCAP Sahel Niger

GCTF (Unité administrative, États membres)

United Nations (Direction exécutive du Comité contre le
terrorisme (Counterterrorism Executive Directorate,
CTED), PNUD Burkina Faso)



GCTF
GLOBAL COUNTERTERRORISM FORUM

MINISTRY OF FOREIGN
AFFAIRS OF DENMARK



ANNEXE 2

Forum Mondial sur le Contreterrorisme

**Atelier consacré à la lutte contre l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel
Co-organisé par le Burkina Faso et le Danemark
Ouagadougou, 18-19 avril 2013**

Résumé des co-présidents

Les 18 et 19 avril, les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, les États membres du Forum Mondial sur le Contreterrorisme (Global Counterterrorism Forum, GCTF), les organisations régionales et internationales, les représentants de la société civile, des universitaires, et le Hedayah International Center of Excellence for Countering Violent Extremism à Abu Dhabi se sont réunis sous l'égide du GCTF à Ouagadougou pour un atelier co-présidé par le Burkina Faso et le Danemark. L'objectif de l'atelier était de mieux comprendre les sources et les causes de l'extrémisme violent dans la région et de discuter de manières concrètes de s'adresser à ce problème, qui de plus en plus met en cause le développement et la sécurité des pays de la région et de leurs voisins.

Les discussions ont mis en relief la valeur critique d'un engagement positif entre les gouvernements, la société civile et les communautés locales pour identifier et prévenir l'extrémisme violent, résoudre les conditions propices à la propagation de l'extrémisme violent et promouvoir l'amélioration de la capacité humaine et de la sécurité régionale. L'atelier s'est déroulé en français et en anglais selon la règle de Chatham House.

Les participants à l'atelier ont souligné l'importance d'une confiance mutuelle — entre les gouvernements, les communautés et aussi entre les communautés elles-mêmes — comme essentielle pour renforcer les relations entre l'État et la société et la résistance des communautés confrontées aux défis sécuritaires, dont l'extrémisme violent. Ces discussions ont également démontré l'importance du réseau actif de la société civile en Afrique de l'Ouest et au Sahel, en tant que partenaires essentiels pour l'avancement de l'objectif commun d'éliminer le terrorisme et les autres formes de violence et d'insécurité qui menacent le développement durable dans ces communautés et la région.

Nous avons entendu parler de nombreux programmes en cours, dont certains ont pour objectif direct de s'adresser aux idéologies violentes. Ces programmes peuvent être appelés « prévention de l'extrémisme violent », mais nous avons aussi entendu parler de nombreux programmes, dont par exemple des programmes éducatifs, qui contribuent à s'adresser à l'extrémisme violent sans en être le principal objectif. De tels programmes peuvent avoir pour objectif la transformation des conflits, le renforcement de la paix ou le développement, mais contribuent à traiter

les conditions propices à la propagation de l'extrémisme violent. En reconnaissant le lien fondamental entre la sécurité et le développement, les participants ont mis en relief l'importance d'une approche à la prévention de l'extrémisme violent qui inclut toutes les parties prenantes et s'appuie sur les bonnes pratiques développées sur plusieurs décennies en matière de développement et de sécurité et qui utilise également l'expertise qui existe dans la région.

Quatre sujets thématiques ont donc été particulièrement retenus pendant les discussions:

1. La transformation des conflits

- a. Les longs conflits sont considérés comme une cause importante de l'extrémisme violent.
- b. Au niveau local, les chefs de communautés, les chefs religieux, le gouvernement local et la société civile ont joué un rôle essentiel dans la prévention des conflits, leur résolution, et les efforts de consolidation de la paix après la guerre. La nécessité d'habiliter ces groupes et de se concentrer sur les acteurs locaux qui bénéficient déjà de la confiance de la population a été mise en relief par de nombreux participants.
- c. L'expérience qui vient de la région suggère que le rôle de la religion et que l'impact positif que pourrait avoir le dialogue inter-religieux doivent être pris en compte lorsque les interventions de prévention de l'extrémisme violent sont conçues.
- d. Les organismes régionaux jouent également un rôle important dans la réponse au conflit et la minimisation de ses effets, en particulier avec le développement de mécanismes d'alerte précoce, par exemple, ECOWARN.
- e. Au niveau international, l'aide humanitaire, le soutien au développement économique et l'assistance technique ont été considérés comme importants pour répondre aux conditions propices à la violence.

- f. Le besoin d'assurer la présence de l'État dans les zones vulnérables, en particulier la présence de représentants autres que ceux des forces de sécurité et de défense, a été mis en relief pour améliorer et renforcer le rapport entre l'État et les citoyens.
- g. Le rôle des médias, y compris ceux transmis par l'Internet, a été un thème récurrent. Les participants ont noté que les médias peuvent parfois jouer un rôle négatif quand ils rapportent certains événements de telle sorte à inciter la violence ou à causer la division sociale et la discorde. En revanche, les médias jouent un rôle critique en matière de diffusion d'informations critiques et diverses qui mettent en cause le récit des extrémistes.
- h. L'idée d'améliorer les standards des médias et de créer des incitations au développement de nouvelles chaînes de diffusion et de développer des contre-récits crédibles a été soulignée durant plusieurs discussions.

2. Renforcer la police, le secteur de la justice, et les acteurs du secteur de la sécurité

- a. Les participants ont insisté sur l'importance du rétablissement de la confiance civique qui dépend de l'amélioration de l'expérience qu'ont les citoyens quand ils entrent en contact avec l'État. En effet, dans de nombreux cas, l'opinion des citoyens de l'État n'est basée que sur leur interaction négative avec la police.
- b. Le mécontentement vis-à-vis du système de justice criminelle et les procédures judiciaires a aussi été mis en relief comme contribuant au soutien que les populations peuvent donner aux groupes extrémistes. Cela est le cas en particulier pour les communautés qui n'ont pas d'autre source d'accès aux aspects les plus simples d'un état de droit.
- c. L'idée de comités locaux de sécurité, en particulier dans les régions frontalières, a aussi été soulignée. Ces comités réuniraient la société civile, les

gouvernements, dont les acteurs de la sécurité, et pourraient servir de modèle utile pour réunir les parties prenantes.

- d. Le besoin d'inclure les connaissances sur la prévention de l'extrémisme violent dans les modules de formation pour la police, les personnels pénitentiaires, les juges, les procureurs (toute la chaîne de la justice), ainsi que des modules sur les droits de l'homme et l'établissement de l'état de droit, a également été mentionné.
- e. Au niveau régional et international, les organisations telles que l'Union africaine, la CEDEAO, l'Union européenne, l'ONU et le GCTF ont été considérées comme des sources de soutien important. L'assistance technique pour améliorer les capacités des acteurs sécuritaires et judiciaires, et l'alerte précoce régionale, sont aussi très importantes.

3. Le rôle de la société civile

- a. Les participants à l'atelier ont réitéré le rôle critique de la société civile et l'importance du renforcement de leur capacité à être partenaire dans l'engagement civique, le soutien à la livraison des services et la prévention des conflits.
- b. Le rôle grandissant des femmes dans la réponse à la violence et aux conflits a également été mis en relief par les participants. L'importance de l'amélioration de la capacité des groupes de femmes à répondre aux menaces liées à l'extrémisme violent a également été discutée.
- c. Au niveau régional et international, l'interaction entre les groupes de la société civile au-delà de la région pourrait donner des opportunités pour échanger l'expertise, les bonnes pratiques et les leçons. Une telle interaction pourrait aussi apporter du soutien et des conseils d'orientation

en particulier aux régions qui font face à des défis structurels immédiats similaires.

- d. Il est important de créer un environnement propice pour que les organisations de la société civile puissent fonctionner avec succès. Il faut aussi aider ces organisations à but caritatif pour être certain qu'elles ne soient pas exploitées par les groupes extrémistes. Il faut donc leur donner la formation et la capacité dont elles ont besoin pour répondre aux conditions des partenaires nationaux et internationaux qui les soutiennent.

4. Identifier et prévenir l'extrémisme violent

- a. Les intervenants ont reconnu l'importance d'une cartographie des initiatives actuelles en matière d'identification et de prévention de l'extrémisme violent. Une telle ressource permettrait de baser les nouvelles initiatives sur les efforts déjà en cours, le cas échéant.
- b. L'importance critique des jeunes a été soulignée durant l'atelier, avec un accent sur l'amélioration de l'éducation (à la fois l'accès à l'éducation et sa qualité) ainsi que sur les opportunités d'emploi pour le grand nombre de jeunes mécontents et frustrés et donc susceptibles d'être recrutés par les extrémistes violents.
- c. Les défis complexes en matière de développement et de sécurité dans la région mettent en relief l'importance de répondre aux causes structurelles et idéologiques de la violence, bien que cela puisse être achevé soit avec des programmes dédiés à la prévention de l'extrémisme violent, soit avec des programmes qui en relèvent de manière générale.

Par ailleurs, les idées partagées durant l'atelier pourraient contribuer à la programmation dans le cadre du

Hedayah International Center of Excellence for CVE (le Centre International d'Excellence pour la Réponse à l'Extrémisme Violent) qui a récemment été établi et qui pourrait servir de partenaire important et de plateforme pour le travail à ce sujet en général et dans la région.

Étapes uivantes

La première étape sera de produire un projet d'agenda d'action, en français et en anglais, qui donnera plus de détails sur les conclusions de l'atelier et présentera une série de recommandations concrètes pour les acteurs aux niveaux national, régional, et international. L'agenda d'action a pour objectif d'être une feuille de route pour le développement d'initiatives d'engagement avec les communautés qui seront nouvelles, pratiques, et conçues spécialement à cet effet. L'agenda d'action sera également conçu pour aider les communautés locales, les organisations de la société civile et les gouvernements à mieux répondre à la menace grandissante que représente l'extrémisme violent. Celle-ci peut en effet démultiplier les défis qui existent déjà en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Ce projet d'agenda d'action sera partagé avec les participants qui veulent donner leur opinion sur ce document.

Les conclusions formeront aussi la base de l'Initiative Danoise sur le Sahel qui sera présentée à l'automne 2013 et qui inclura des idées concrètes et à même d'être mises en place dans le cadre des trois sujets

suivants : la médiation et la réconciliation, la réforme du secteur de sécurité, et la prévention de l'extrémisme violent. À cet égard, le Gouvernement du Danemark rendra disponible, dans les cinq années à venir, 22 millions USD. Durant ce processus, les co-présidents continueront à se tourner vers les participants à l'atelier pour leur expertise.

Les participants ont exprimé leur soutien à l'intention des co-présidents de développer, en priorité, une feuille de route pour promouvoir les conclusions et les recommandations de l'atelier et de s'assurer que celles-ci font partie des délibérations de la communauté internationale à ce sujet, au plus haut niveau. À cet égard, les co-présidents, le Burkina Faso et le Danemark, ont l'intention d'utiliser les organisations internationales telles que le GCTF, l'ONU, l'UE, la CEDEAO, et l'Union africaine pour promouvoir ces objectifs. Cela pourrait inclure les étapes suivantes:

- Les co-présidents souhaitent présenter les conclusions de l'atelier à la prochaine réunion du groupe de travail sur le Sahel du GCTF, et de solliciter, de la part des donateurs, des soutiens supplémentaires.
- Les co-présidents ont l'intention de présenter les résultats de l'atelier au niveau politique le plus élevé, y compris, entre autre à la prochaine Réunion Ministérielle Plénière du Forum Mondial Contre le Terrorisme (GCTF) et lors de réunions de l'ONU à New York.

Le CGCC travaille à l'amélioration de la coopération pour la lutte contre le terrorisme et des capacités dans ce domaine, en réalisant des études collaboratives et des analyses de politiques, et en fournissant des conseils pratiques. Le CGCC développe une programmation et une formation innovantes pour la lutte contre le terrorisme, et aide les principales parties prenantes à développer des solutions durables en vue de prévenir le terrorisme. CGCC travaille à l'amélioration de la coopération intergouvernementale au niveau mondial, régional et sous-régional ; il soutient les efforts déployés par les communautés pour lutter contre l'extrémisme violent ; il s'assure de faire respecter les droits de l'homme et l'état de droit ; et il donne à la société civile et aux victimes du terrorisme le pouvoir de s'exprimer. Tandis que les menaces transnationales évoluent, le CGCC œuvre aussi à l'élaboration de réponses nouvelles et globales, basées sur l'état de droit, pour faire face au crime organisé et autres formes de violence transnationale.

Pour en savoir plus sur notre travail et accéder à nos publications, rendez-vous sur www.globalct.org.

